

## CAHIER DES CHARGES

### CONCERT PEACE AND LOBE

A destination des chefs d'établissements et enseignants souhaitant poser une candidature pour un spectacle Peace and Lobe

#### 1 - CANDIDATURE

Chaque établissement devra

- renseigner le formulaire en ligne sur [le lien suivant](#) , en veillant à suivre le CAHIER DES CHARGES afin de pouvoir renseigner sa demande d'inscription.
- joindre en parallèle le projet pédagogique de son établissement (Sans projet pédagogique, la demande de candidature ne sera pas validée.)

**IMPORTANT :** Une candidature renseignée en ligne ne certifie pas l'inscription automatique de l'établissement au concert Peace and Lobe.

#### 2 - COMMISSION DE SELECTION

Elle est réalisée conjointement par la Délégation Académique à l'Education Artistique et Culturelle et l'association Mus'Azik, productrice du spectacle Peace & Lobe.

#### **Lecture des projets pédagogiques** (Doivent obligatoirement être indiqués)

- une description des **disciplines associées** au projet  
—> indiquez les disciplines concernées, EPI ou autre dispositif. L'approche transversale est valorisée.
- les **3 piliers du PROJET d'Education Artistique et Culturelle**
  - **Rencontrer :**  
—> exemple : le dispositif PEACE and Lobe, les partenaires scientifiques ou culturels (professionnels de la santé / intervenants/ techniciens du spectacle)
  - **Pratiquer :** les productions et actions réalisées par les élèves  
—> exemple : éducation musicale « réaliser un accompagnement musical avec des instruments amplifiés »
  - **Connaître :** les compétences développées dans chaque discipline concernée par le projet  
—> exemple : SVT « Comprendre le fonctionnement de l'appareil auditif »
- **Restitution :** indiquer les moyens mis en place pour valoriser les actions des élèves  
—> les temps forts et événements associés au projet (exposition, journée dédiée, visibilité des productions et des actions menées par les élèves, présentation, communication sur le site de l'établissement...)
- **Les étapes prévisionnelles du projet :** indiquer et détailler le projet dans sa durée, en amont ou en aval du concert Peace and Lobe

A la suite des commissions de sélection, le chef d'établissement, le gestionnaire ainsi que le professeur référent du projet de l'établissement retenu sont informés, par mail puis par courrier, de la date et du nombre de places attribuées pour une séance Peace and Lobe.

### **3 - DECISION**

- Tous les établissements qui ont candidaté recevront obligatoirement un courrier de réponse DAAC qui les avisera de leur sélection ou non.
- A la suite des commissions de sélection, le chef d'établissement ainsi que le professeur référent du projet de l'établissement retenu sont informés de la date et du nombre de places attribuées pour une séance Peace and Lobe.
- Les réponses positives, puis les réponses négatives seront envoyées dans la semaine du 10 au 14 Octobre 2022. (Merci d'attendre cette date avant de prendre contact avec la DAAC ou avec Musazik)

### **4 - LES ENGAGEMENTS**

- Le chef d'établissement s'engage, si la candidature est retenue, à respecter le nombre d'élèves et accompagnateurs sélectionnés.
- La participation au spectacle s'inscrit dans un projet pédagogique afin que les notions évoquées pendant le spectacle soient abordées en amont et reprises dans un souci de transversalité. Il est indispensable que les enseignants impliqués dans le projet pédagogique soient présents.
- Afin d'alimenter régulièrement l'espace pédagogique de la DAAC, nous vous remercions par avance d'envoyer à Ronald RAFFIN, coordonnateur « Risques Auditifs » DAAC ([ronald.raffin@ac-nantes.fr](mailto:ronald.raffin@ac-nantes.fr)) toute mutualisation d'outils ou de ressources pouvant servir au plus grand nombre afin qu'un article soit rédigé sur le site pédagogique de la DAAC

### **5 - POUR VOUS AIDER DANS VOS DEMARCHES**

- \* Les enseignants souhaitant des informations concernant la constitution du dossier de candidature pourront assister à **un webinaire** dans lesquels seront présentés le cahier des charges, l'utilisation du PASS CULTURE et des exemples de projets pédagogiques le **Mardi 28 Juin de 18h00 à 18h30** (A créer - le lien d'accès au webinaire vous sera communiqué sur le site de la DAAC)
- \* La **clôture des inscriptions** se fera le **12 Septembre 2022 à 12h**
- \* Une **réponse** à votre établissement (réponse positive ou négative) sera envoyée par les services de la DAAC dans **la semaine du 10 au 14 Octobre 2022**
- \* Un **second webinaire** pour les établissements retenus sera proposé le **mercredi 19 Octobre de 14h à 15h30** dans lequel seront présentés les partenaires associés au dispositif PEACE and Lobe et les outils pédagogiques de sensibilisation et de prévention aux risques auditifs mis à destination des enseignants.

